

Depuis 2014, la coopération technique en Azerbaïdjan a été guidée par des plans d'action successifs du Conseil de l'Europe préparés conjointement avec les autorités nationales et visant à mettre la législation et les pratiques nationales davantage en conformité avec les normes européennes et internationales dans les domaines des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie.

Le Plan d'action pour l'Azerbaïdjan 2022-2025 se concentre sur le renforcement de l'efficacité du système de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national, la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, les droits de l'enfant, la prévention et la lutte contre la criminalité économique, la promotion de la médiation, la promotion de l'égalité et la promotion du professionnalisme des médias et de la liberté d'information, ainsi que le soutien à la jeunesse pour la démocratie



TÉLÉCHARGER LE PLAN D'ACTION
POUR L'AZERBAÏDJAN 2022-2025

CHIFFRES CLÉS

AU 1ER JANVIER 2025



13 MEMBRES DU PERSONNEL

- 5 agents - équipe centrale
- 8 agents - équipes de projet



PROJETS RÉGIONAUX: 4

PROJETS SPECIFIQUES AU PAYS: 5

- 1 projets financés par des contributions volontaires
- 4 projets dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance de l'UE/Conseil de l'Europe



PLAN D'ACTION
BUDGET

12.57 millions d'euros



FOCUS: PROGRAMME CONJOINT DE L'UE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE

- Renforcer la justice
- Lutter contre la criminalité économique
- Promouvoir l'égalité et la non-discrimination
- Favoriser l'accès des femmes à la justice et lutter contre la violence à l'égard des femmes

Partnership for
Good Governance



partnership-governance-eu.coe.int

PRINCIPAUX RÉSULTATS



Les autorités ont amélioré le cadre législatif et les pratiques ; la société civile est davantage engagée dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Les autorités ont modifié la législation et amélioré les pratiques sur la base de l'analyse des lacunes du cadre législatif et politique national dans ce domaine. Elles ont renforcé l'efficacité des ordonnances de protection et de l'aide aux victimes et sensibilisé les fonctionnaires, les professionnels du droit, les étudiants en droit et les organisations de la société civile aux normes d'égalité entre les hommes et les femmes.

Sensibilisation de la société civile, des juristes et des étudiants à l'égalité et à la non-discrimination

Le Conseil de l'Europe a sensibilisé les organisations de la société civile, les juristes et les jeunes étudiants à ses normes en matière d'égalité et de non-discrimination. Il a également renforcé les capacités des institutions de la société civile à promouvoir l'égalité et à soutenir une société plus diversifiée.



Amélioration des compétences professionnelles des journalistes et de la liberté d'information



Les journalistes ont amélioré leurs compétences, ce qui a permis d'accroître la liberté d'information. Les professionnels des médias ont amélioré leur expertise en matière d'éducation aux médias, de journalisme vert, d'atténuation des discours haineux, de reportages sensibles au genre et de couverture des conflits et des élections. Les avocats, les juges et les procureurs ont renforcé leur sensibilisation à la liberté d'expression et d'information, à la protection des données et de la vie privée, et à l'accès à l'information.

Une justice plus efficace

Les acteurs de la médiation ont davantage utilisé les outils de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Les médiateurs ont renforcé leurs capacités, tandis que les formateurs en médiation ont amélioré leurs compétences et les ressources de formation de l'Académie de la Justice sur la médiation. La qualité des services de médiation s'est également améliorée.



Un cadre juridique et institutionnel plus solide pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent



Les autorités ont mis en œuvre des réformes législatives, notamment en modifiant le code de procédure pénale et en améliorant la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, au recouvrement des avoirs et aux sanctions financières ciblées. Les institutions de l'État et les organes chargés de faire appliquer la loi ont introduit des pratiques améliorées pour l'évaluation et la prévention des risques de corruption.

Les autorités ont amélioré la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Les autorités nationales ont renforcé leurs capacités, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'affaires classées impliquant l'Azerbaïdjan, d'améliorer l'exécution des arrêts de la Cour européenne et de mieux gérer les dossiers. Les professionnels du droit ont été sensibilisés à l'importance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne grâce au soutien du Conseil de l'Europe.



PLUS D'INFORMATIONS